

ANNUAIRE DES MANDATS 2026

Mouvement
des **Entreprises**
de France
Île-de-France



ÉDITO



Bruno Berthet
Président du MEDEF Île-de-France

Chers mandataires, chers futurs mandataires,

Cet annuaire illustre l'engagement de notre réseau et la force de notre représentation au sein des instances économiques, sociales et juridiques de notre région. En Île-de-France, près de 3 000 mandataires portent les positions du MEDEF. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, chaque jour, s'investissent dans ces responsabilités au service des entreprises et du dialogue social.

En 2026, plusieurs mandats cruciaux seront renouvelés, notamment ceux liés à la protection sociale et aux services de santé au travail. Ces instances, parmi lesquelles figurent les CPAM, les CAF, l'URSSAF ou encore les SPSTI, jouent un rôle clé dans la régulation et l'accompagnement des entreprises sur les questions de santé, de prévoyance et de sécurité au travail.

Notre mission est de garantir une représentation forte et influente pour assurer un cadre favorable au développement des entreprises franciliennes. C'est pourquoi nous comptons sur vous, dirigeants et cadres engagés, pour poursuivre et renforcer notre action. Assumer un mandat, c'est contribuer activement à l'avenir du monde économique et social de notre région.

Le MEDEF Île-de-France et les MEDEFs territoriaux : MEDEF Paris, MEDEF Seine-et-Marne, MEDEF Yvelines, MEDEF Essonne, MEDEF Hauts-de-Seine, MEDEF de l'Est Parisien, MEDEF Val-d'Oise, sont présents quotidiennement pour la représentation et la défense des intérêts des entreprises franciliennes.

Bruno Berthet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Berthet', written in a cursive style.

SOMMAIRE

Le Réseau	p 4
Cartographie	p 7

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & DURABLE

Comité de Bassin Seine-Normandie	p 12
Comité des partenaires IDF mobilités.....	p 13
CESER	p 14
Commission des Impôts Directs et Taxes sur le Chiffre d'Affaires (CIDTCA)	p 16
Conférence des financeurs du sport	p 17
Conférence Régionale du Sport	p 18

DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Commission des Droits & de l'Autonomie des Personnes Handicapées	p 20
Commission Départementale pour l'Emploi & l'Insertion	p 22
Défenseur syndical	p 24
France Travail.....	p 25
Missions locales	p 29
Observatoire du dialogue social	p 30

FONCTIONS JURIDICTIONNELLES & ÉLUES

Assesseur pôle social du Tribunal Judiciaire.....	p 33
CCI	p 35
Conseils de Prud'Hommes.....	p 38
Tribunal de Commerce	p 43

FORMATION & ORIENTATION

.....	p 44
Conseil Inter Académique Education Nationale.....	p 45
CPR APEC.....	

Être mandataire	p 9
Index	p 75

Comité Régional Pour l'Emploi (CRPE).....	p 46
Écoles	p 47
Transitions Pro	p 50

LOGEMENT

Commission Départementale des Valeurs Locatives.....	p 52
Comité Régional Action Logement (CRAL).....	p 54
Comité Régional de l'Habitat & de l'Hébergement (CRHH)...	p 55
Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH).....	p 56

PROTECTION SOCIALE & SANTÉ

ARS	p 59
CAF	p 60
CPAM	p 62
CPR ANACT (conditions de travail).....	p 64
CRAMIF	p 66
Comité Régional d'Orientation et les Conditions de Travail (CROCT).....	p 67
Comités Techniques Régionaux (CTR).....	p 68
Conférence Régionale de la Santé & de l'Autonomie	p 69
Centre de Traitement Informatique (CTI).....	p 70
Conseil de discipline régional de l'UCANSS.....	p 71
Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI).....	p 72
Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie (UGECAM).....	p 75
URSSAF.....	p 76

LE RÉSEAU FRANCILIEN

Lieu de coordination indispensable à la cohésion des demandes spécifiques liées à l'économie francilienne, le MEDEF Île-de-France coordonne les attentes collectives des entreprises sur leur territoire, demandes exprimées par les MEDEFs territoriaux ainsi que par la voix des fédérations et syndicats professionnels adhérents.

Les MEDEFs territoriaux

Intéressé par un mandat local ?
N'hésitez pas à prendre contact
directement avec votre MEDEF territorial !

MEDEF Paris (75)

Stéphanie Forge

sforge@medefparis.fr

MEDEF Seine-et-Marne (77)

Candice Roussel

c.roussel@medef-seineetmarne.com

MEDEF Yvelines (78)

Erwann Caratero

ecarratero@medef78.com

MEDEF Essonne (91)

Corinne Billebault

cbillebault@medef-essonne.fr

MEDEF Hauts-de-Seine (92)

Marie-Pierre Huré

mp.hure@medefhautsdeseine.org

MEDEF de l'Est Parisien (93/94)

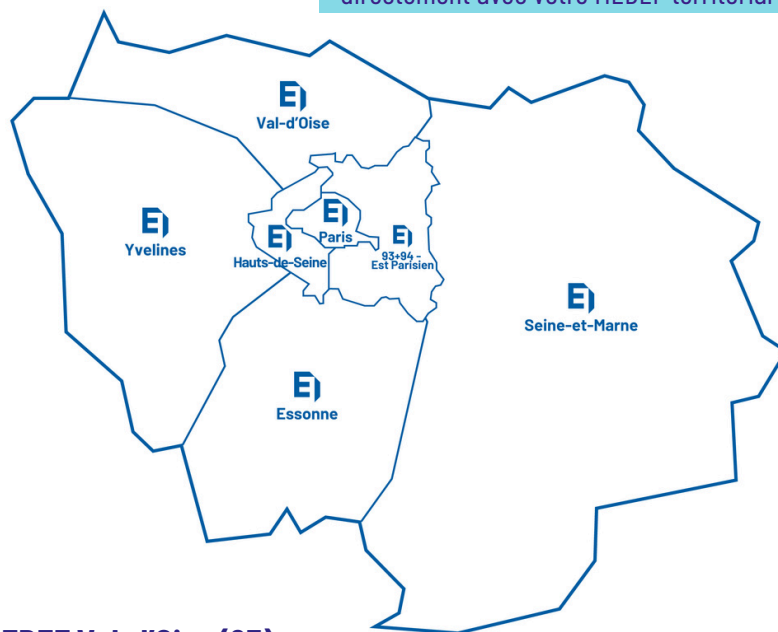
Florence Goltzmann

fgoltzmann@medef9394.org

MEDEF Val-d'Oise (95)

Jeanne Beury Josselin

jeanne.beury-josselin@medef95.fr



LE RÉSEAU FRANCILIEN

Les Fédérations



Fédération du Commerce
et de la Distribution



LE RÉSEAU

Les Fédérations

gatmarif

 **GNC**
Groupement National
des Chaînes Hôtelières
PARIS ÎLE DE FRANCE

 Fédération
Française
des Industries
du Vêtement Masculin

GIM
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

MOBI Les entreprises
de la mobilité
LIANS

 **OTRE**
Faisons route ensemble
Île-de-France

 **POLYVIA**
ILE-DE-FRANCE

prismemploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

 **SIMV**
SYNDICAT DE L'INDUSTRIE DU
MÉDICAMENT ET REACTIF VÉTÉRINAIRES

SNPE SYNDICAT
NATIONAL DE
LA PUBLICITÉ
EXTÉRIEURE

 FEDERATION
SYNTEC

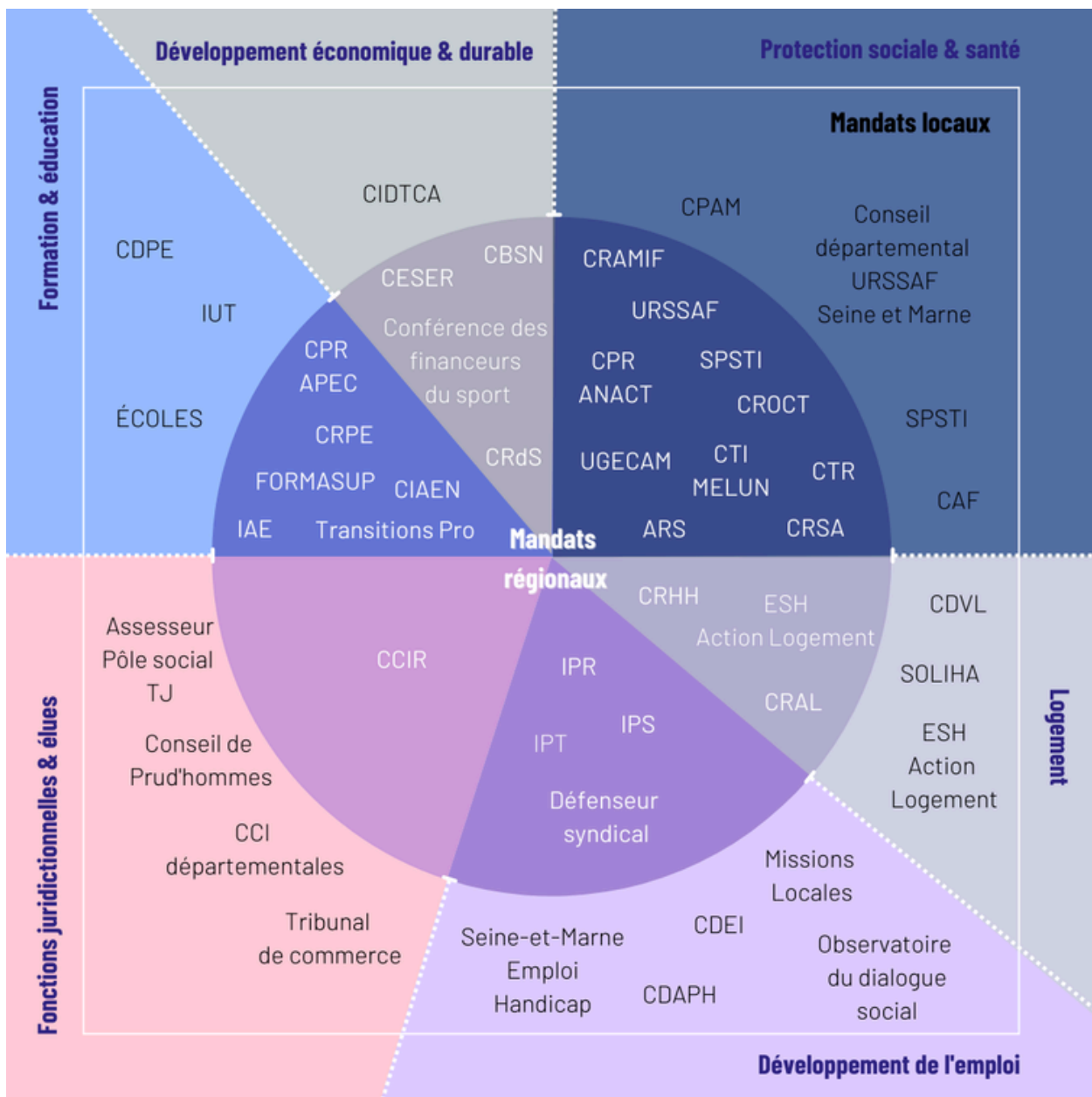
 **UMIH**
PARIS-IDF

Unetp 

 **UNICEM**
ILE-DE-FRANCE

 Île-de-France
Unis
Les professionnels
de l'immobilier

CARTOGRAPHIE



GLOSSAIRE

MANDATS régionaux

ARS	Agence Régionale de Santé
CBSN	Comité de Bassin Seine-Normandie
CCIR	Chambre de Commerce & d'Industrie Régionale
CESER	Conseil Economique, Social & Environnemental Régional
CIAEN	Conseil Interacadémique de l'Education Nationale
CPR	Comité Paritaire Régional
CRAL	Comité Régional Action Logement
CRAMIF	Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France
CRPE	Comité Régional pour l'Emploi
CRHH	Comité Régional de l'Habitat & de l'Hébergement
CROCT	Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail
CRSA	Conférence Régionale de la Santé & de l'Autonomie
CRdS	Conférence Régionale du Sport
CTI	Centre de Traitement Informatique
CTR	Comités Techniques Régionaux
ESH	Entreprises Sociales pour l'Habitat
FORMASUP	CFA de l'Enseignement Supérieur
IAE	Institut d'Administration des Entreprises
IPR	Instance Paritaire Régionale
IPS	Instance Paritaire Spécifique
SPSTI	Service de Prévention & de Santé au Travail Interentreprises

UGEAM

Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie

URSSAF

Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale & d'Allocations Familiales

MANDATS locaux

CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CCI	Chambre de Commerce & d'Industrie
CDAPH	Commission des Droits & de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDEI	Commission Départementale de l'Emploi & de l'Insertion
CDVL	Commission Départementale des Valeurs Locatives
CIDTCA	Commission des Impôts Directs & des Taxes sur le Chiffre d'Affaires
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPH	Conseil de Prud'hommes
IPT	Instance Paritaire Territoriale
IUT	Institut Universitaire de Technologie
ML	Missions Locales
TC	Tribunal de Commerce
TJ	Tribunal Judiciaire

ÊTRE MANDATAIRE

Chef d'entreprise ou cadre dirigeant, les mandataires sont des bénévoles qui s'engagent à être les porte-paroles du MEDEF et des chefs d'entreprises, dans les différentes instances de la société civile. Ils y exercent des compétences sociales, économiques, juridiques, etc.

Les missions générales du mandataire

REPRÉSENTER

Représenter les entreprises au travers des mandats patronaux est l'une des premières missions des MEDEFs territoriaux. Une compétence spécifique " cœur de l'action patronale " qui différencie le MEDEF d'autres groupements d'entreprises.

INFLUENCER

Les mandats sont le premier vecteur d'influence des MEDEFs territoriaux. Ils sont la démonstration concrète de la représentativité du MEDEF.

FÉDÉRER

Industrie, commerce, services, bâtiment, etc. le mandat patronal s'adresse à tous les secteurs d'activité et concerne toutes les tailles d'entreprises. Les mandats sont un facteur de cohésion patronale.

PARTICIPER

Les mandataires participent à la définition ou à la mise en œuvre des politiques des organismes dans lesquels ils siègent.



Assurer la défense
des intérêts
communs des
entreprises



Participer à une gestion
efficace des ressources
provenant des
entreprises



Assurer la déclinaison
territoriale des grandes
politiques nationales



Contribuer à créer
un environnement
favorable aux
employeurs



Promouvoir les
valeurs de
l'entreprise et des
entrepreneurs

LES MANDATS

L'ÎLE-DE-FRANCE EN CHIFFRES

3 000

Mandataires

42

Familles de mandats régionaux & locaux

Les mandats patronaux sont la représentation des partenaires sociaux dans les organismes qui gèrent les cotisations patronales et salariales ainsi que les organismes de la vie économique.

Art. 1984 du Code civil

« Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom »

TYPOLOGIE DES MANDATS

Les fonctions
électives

Chambres de Commerce
& d'Industrie

Les mandats liés au
dialogue social

Observatoire du dialogue
social, CESER, etc.

Les représentations

Environnement,
insertion, éducation
(agence de l'eau, écoles, etc.)

Les fonctions
juridictionnelles

Conseil de prud'hommes,
tribunal de commerce, pôle
social du tribunal judiciaire

Les mandats du
champs paritaire

Emploi, formation,
logement,
protection sociale

**LES MANDATS
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE & DURABLE**

CBSN

COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

Assemblée politique jouant le rôle de « parlement de l'eau » sur le territoire du bassin Seine-Normandie.

Le comité élabore l'état des lieux du bassin (évaluation de la qualité des eaux etc.), le schéma directeur d'aménagement & de gestion des eaux et aussi les grandes orientations du programme d'intervention de l'agence de l'eau (travaux à accompagner, aides financières relatives à ces travaux et le taux des redevances payées par tous ceux qui utilisent l'eau). Le CBSN comprend 185 membres.

Commissions spécifiques :

- Commission permanente des programmes et de la prospective (C3P)
- Commission relative au littoral et au milieu marin (COLIMER)
- Commission relative aux milieux naturels (COMINa)
- 5 commissions territoriales
- Commission de labellisation territoriale (COMILAB)

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
NON



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT
6 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
OUI



RENOUVELLEMENT
2027



NANTERRE
(92)



COMPOSITION
8 représentants
MEDEF
collège "industrie &
artisanat"



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**
3 à 4 comités/an
d'une journée



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

Comité des partenaires IDF Mobilités

Le Comité des Partenaires de la Mobilité d'Île-de-France Mobilités est une instance consultative instituée par la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019. **Il favorise le dialogue entre les acteurs de la mobilité francilienne en réunissant représentants des employeurs, organisations syndicales, associations d'usagers, élus locaux et habitants.**

Le Comité est consulté régulièrement sur les grandes orientations relatives à l'offre de mobilité, à la qualité des services, à l'information des usagers et au financement des transports. Il émet des avis sur les projets et politiques portés par Île-de-France Mobilités afin de contribuer à l'amélioration du service public de transport.

Il s'appuie sur plusieurs commissions thématiques dédiées notamment à l'offre de transport, aux infrastructures, à la qualité de service et aux questions économiques et tarifaires. Le Président du Comité siège au conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités.

Composé de 34 membres répartis en cinq collèges, le Comité se réunit environ six fois par an, en présentiel ou à distance.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

NON



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

3 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

NON



RENOUVELLEMENT

2029



ÎLE-DE-FRANCE



COMPOSITION

3 titulaire MEDEF
10 titulaires des
fédérations
adhérentes au
MEDEF IDF



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

6 fois/an minimum



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

CESER

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Le CESER d'Île-de-France est la **deuxième assemblée régionale**. Son rôle est consultatif, il émet des rapports et des avis sur les grandes orientations de politique régionale (aménagement du territoire, développement économique, etc.). Il ne prend aucune décision mais joue le rôle de conseiller pour les acteurs politiques régionaux tel que le Conseil Régional. Il contribue aussi à l'évaluation des politiques publiques régionales.

Mandature 2024-2030 : 190 conseillers CESER, répartis en 4 collèges représentant la société civile dont les entreprises.

12 commissions thématiques : Agriculture, Ruralité, Espaces Naturels - Aménagement du Territoire - Culture, Tourisme, Patrimoine - Développement Economique - Education, Enseignement Supérieur, Recherche, Citoyenneté - Emploi, Formation, Parcours Professionnels - Environnement, Transition Energétique - Finances, Budget, Fonds Européens, Affaires Internationales - Transports, Infrastructures, Mobilités - Habitat, Politique de la Ville - Vie associative, Santé, Solidarités, Sports, Handicap - Section Prospective.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

OUI



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

6 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

OUI



RENOUVELLEMENT

DÉCEMBRE 2029



SAINT-OUEN

(93)



COMPOSITION

12 conseillers

MEDEF



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

1 plénière / mois +

2 commissions thématiques

(2x/mois)



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr



CIDTCA

COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS & DES TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

La CIDTCA intervient lorsque subsistent des désaccords entre l'entreprise et l'administration à l'occasion du contrôle de l'impôt ou de sa taxation. Elle émet un avis sur un différend à la suite d'un redressement, détermine les forfaits, etc.

Ses rôles :

- Nommer un expert
- Donner un avis et tenter de concilier l'administration et les contribuables

Elle recherche dans la mesure du possible une solution consensuelle, son rôle consistant également à éviter des recours contentieux ultérieurs.

Le mandataire a pour mission de faire respecter la réglementation fiscale dans l'intérêt des entreprises en cas de litige avec l'administration.

LE MANDAT EN BREF



ORGANISME PARITAIRE

OUI



MANDAT LOCAL

OUI



MANDAT

1 AN

renouvelable
tacitement



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

OUI



RENOUVELLEMENT

Décembre de chaque
année



FRÉQUENCE RÉUNIONS

Sur convocation
en fonction de la demande



CIDTCA

COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS & DES TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

COMPOSITION

Les MEDEFs territoriaux peuvent proposer des représentants au premier décembre de chaque année, ils sont reconduits de manière tacite.

Pour chaque titulaire sont désignés 2 suppléants.

La commission est située dans le ressort du tribunal administratif du département où l'entreprise souscrit ses déclarations.

Regroupement des CIDTCA depuis 2017.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS



Contact MEDEF 75

Stéphanie Forge sforge@medefparis.fr

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Seine-et-Marne & Val-de-Marne



Contact MEDEF 77

Candice Roussel c.roussel@medef-seineetmarne.com

Contact MEDEF 93/94

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Seine-Saint-Denis



Contact MEDEF 93/94

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

Essonne & Yvelines



Contact MEDEF 91

Corinne Billebault cbillebault@medef-essonne.fr

Contact MEDEF 78

Erwan Carratero ecarratero@medef78.com

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE

Hauts-de-Seine & Val-d'Oise



Contact MEDEF 92

Marie-Pierre Huré mp.hure@medefhautsdesoise.org

Contact MEDEF 95

Jeanne Beury Josselin jeanne.beury-josselin@medef95.fr

Conférence des financeurs du sport

La conférence des financeurs du sport **émet des avis concertés sur le financement des projets les plus structurants, en adéquation avec la stratégie et les orientations du Projet Sportif Territorial (PST) adopté préalablement par la Conférence Régionale du Sport (CRdS).**

Ces avis relèvent d'un principe de co-financement, des membres de la conférence des financeurs du sport, mais également d'autres financeurs potentiels. Ils étudient les possibilités de financement hors du territoire régional, par exemple sur des fonds européens.

Les projets les plus importants donnent lieu à la conclusion de Contrats Pluriannuels d'Orientation et de Financement (CPOF) qui actent les contributions des différents co-financeurs.

Elle comporte une commission technique, instituée pour l'étude des projets d'investissement et de fonctionnement.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

NON



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

5 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

OUI



RENOUVELLEMENT

2026



ÎLE-DE-FRANCE



COMPOSITION

1 titulaire MEDEF
(+ 1 suppléant)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

2 fois/an minimum



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

CRdS

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT ÎLE-DE-FRANCE

Son rôle est de développer des stratégies de développement du sport à l'échelle du territoire francilien.

La CRdS élabore et adopte le Projet Sportif Territorial (PST).

Le PST comprend un bilan de l'offre sportive existante sur le territoire régional, un programme comportant les mesures à mettre en œuvre au regard des objectifs et en fonction des orientations nationales en matière de politique sportive, les modalités de suivi du programme d'action. La conférence regroupe 56 membres répartis dans 4 collèges.

3 commissions thématiques :

- Commission pour le développement d'une pratique durable sur les territoires
- Commission du sport de haut niveau, professionnel & promotion de l'éthique du sport
- Commission de la pratique sportive comme facteur de cohésion sociale et déterminant de santé

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

NON



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

5 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

OUI



RENOUVELLEMENT

2026



ÎLE-DE-FRANCE



COMPOSITION

1 titulaire MEDEF
(+ 1 suppléant)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

2 fois/an minimum



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

LES MANDATS DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI



CDAPH

COMMISSION DES DROITS & DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), la CDAPH décide des droits de la personne handicapée.

Elle est chargée de prendre les décisions relatives aux droits pouvant être attribués aux personnes handicapées :

- L'orientation, l'insertion scolaire ou professionnelle et sociale
- La désignation des établissements ou services correspondant aux besoins (éducation, accueil, etc.)
- L'attribution des allocations
- La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

La CDAPH est composée de 23 membres :

- De représentants des associations de personnes handicapées et leurs familles (un tiers des voix)
- Du conseil départemental
- De l'État
- Des organismes d'assurance maladie
- Des syndicats

LE MANDAT EN BREF



ORGANISME PARITAIRE
OUI



MANDAT LOCAL



MANDAT
4 ANS



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ
NON



RENOUVELLEMENT
AOÛT 2027



FRÉQUENCE RÉUNIONS

2 fois/an
minimum
+ commissions
1 fois/semaine



COMPOSITION
1 titulaire
MEDEF
(+ 3 suppléants)



CDAPH

COMMISSION DES DROITS & DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES

CDAPH DE PARIS

**Contact MEDEF 75**

Stéphanie Forge sforge@medefparis.fr

CDAPH DE SEINE-ET-MARNE

**Contact MEDEF 77**

Candice Roussel c.roussel@medef-seineetmarne.com

CDAPH DES YVELINES

**Contact MEDEF 78**

Erwan Carratero ecarratero@medef78.com

CDAPH DE L'ESSONNE

**Contact MEDEF 91**

Corinne Billebault cbillebault@medef-essonne.fr

CDAPH DES HAUTS-DE-SEINE

**Contact MEDEF 92**

Marie-Pierre Huré mp.hure@medefhautsdeseine.org

CDAPH DE SEINE-SAINT-DENIS

**Contact MEDEF 93/94**

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

CDAPH DU VAL-DE-MARNE

**Contact MEDEF 93/94**

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

CDAPH DU VAL-D'OISE

**Contact MEDEF 95**

Jeanne Beury Josselin jeanne.beury-josselin@medef95.fr



CDEI

COMMISSION DÉPARTEMENTALE POUR L'EMPLOI & L'INSERTION

La CDEI concourt à la mise en œuvre des **orientations de la politique publique de l'emploi et de l'insertion professionnelle et des décisions du gouvernement en la matière**. La CDEI est aussi compétente en matière d'apprentissage.

Il existe 2 formations spécialisées :

- La commission emploi : elle se prononce sur les aides attribuées aux entreprises (Fonds National de l'Emploi) mais aussi sur l'agrément des accords de groupe, d'entreprise ou d'établissement prévoyant la mise en œuvre d'un programme en faveur des travailleurs handicapés.
- **Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE)** : il détermine les actions à mener en matière d'IAE. Il a un rôle consultatif dans le conventionnement des structures IAE et dans la gestion du fond départemental pour l'insertion.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
OUI



**MANDAT
LOCAL**



MANDAT
3 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
NON



RENOUVELLEMENT
2026



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**
2 fois/an
+ formations
spécialisées



COMPOSITION
5 représentants
patronaux
1 représentant
MEDEF



CDEI

COMMISSION DÉPARTEMENTALE POUR L'EMPLOI & L'INSERTION

CDEI DE PARIS

**Contact MEDEF 75**

Stéphanie Forge sforge@medefparis.fr

CDEI DE SEINE-ET-MARNE

**Contact MEDEF 77**

Candice Roussel c.roussel@medef-seineetmarne.com

CDEI DES YVELINES

**Contact MEDEF 78**

Erwan Carratero ecarratero@medef78.com

CDEI DE L'ESSONNE

**Contact MEDEF 91**

Corinne Billebault cbillebault@medef-essonne.fr

CDEI DES HAUTS-DE-SEINE

**Contact MEDEF 92**

Marie-Pierre Huré mp.hure@medefhautsdeseine.org

CDEI DE SEINE-SAINT-DENIS

**Contact MEDEF 93/94**

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

CDEI DU VAL-DE-MARNE

**Contact MEDEF 93/94**

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

CDEI DU VAL-D'OISE

**Contact MEDEF 95**

Jeanne Beury Josselin jeanne.beury-josselin@medef95.fr



Défenseur Syndical

Le défenseur syndical a pour fonction d'assister ou de représenter les salariés et les employeurs devant les conseils de prud'hommes et les cours d'appel en matière prud'homale. **Dans le cadre de ses missions, il conseille et défend les employeurs au cours de la procédure.**

Il est désigné en fonction de son expérience, des relations professionnelles et de ses connaissances du droit du travail et du droit social.

En tant que représentant ou assistant des parties devant le juge, le défenseur syndical est tenu à certaines obligations, dont la méconnaissance peut entraîner sa radiation (discrétion et secret professionnel).

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
NON



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT
4 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
OUI



RENOUVELLEMENT
2028



ÎLE-DE-FRANCE



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**
Sur demande



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

IPR

INSTANCE PARITAIRE RÉGIONALE

Au sein de chaque direction régionale de France Travail, une Instance Paritaire Régionale (IPR) est mise en place. **Elle veille à la bonne application de l'accord d'assurance chômage.**

Sa mission principale est de faciliter la gestion des situations individuelles. L'IPR est **sollicitée pour statuer sur les situations de demandeurs d'emploi ou d'entreprises** qui nécessitent un examen particulier :

- Départ volontaire d'un emploi précédemment occupé
- Cas du chômage sans rupture du contrat de travail
- Appréciation de certaines conditions d'ouverture de droits
- Maintien du versement des prestations
- Remise des allocations et des prestations indûment perçues
- Remise de majorations de retard, pénalités et délais de paiement
- Demande d'admission en non-valeur des créances irrécouvrables

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
OUI



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT
3 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
OUI



RENOUVELLEMENT
DÉCEMBRE 2027



PARIS
(75)



COMPOSITION
10 représentants
patronaux
3 titulaires MEDEF
(+3 suppléants)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**
1 fois/mois



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

IPS

INSTANCE PARITAIRE SPÉCIFIQUE

L'IPS (au sein de France Travail services) est dédiée aux situations rencontrées par les entreprises, et notamment des employeurs relevant du cinéma-spectacle et des expatriés.

L'Instance Paritaire Spécifique/DE (Demandeurs d'Emploi) concerne les intermittents du spectacle.

L'IPS **est sollicitée avant toute assignation en redressement ou liquidation judiciaire d'un employeur**, débiteur de contributions d'assurance chômage. Les mandataires statuent sur les créances relatives au contrat de professionnalisation et sur les contributions d'assurance chômage.

L'IPS/DE à l'instar de l'IPR/T est sollicitée pour statuer sur les situations individuelles de demandeurs d'emploi, intermittents du spectacle, qui nécessitent un examen particulier.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
OUI



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT
3 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
OUI



RENOUVELLEMENT
DÉCEMBRE 2027



PARIS
(75)



COMPOSITION
10 représentants
patronaux
3 titulaires MEDEF
(+3 suppléants)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**
2 fois/mois



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

IPT

INSTANCE PARITAIRE TERRITORIALE

Les IPT fonctionnent dans le ressort de l'Instance Paritaire Régionale de France Travail. Elles en sont la déclinaison territoriale. **Leur mission principale est de faciliter la gestion des situations individuelles.**

L'IPT est sollicitée pour statuer sur les **situations de demandeurs d'emploi ou d'entreprises qui nécessitent un examen particulier** :

- Départ volontaire d'un emploi précédemment occupé
- Cas du chômage sans rupture du contrat de travail
- Appréciation de certaines conditions d'ouverture de droits
- Maintien du versement des prestations
- Remise des allocations et des prestations indûment perçues
- Remise de majorations de retard et pénalités et délais de paiement
- Demande d'admission en non-valeur des créances irrécouvrables

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
OUI



**MANDAT
LOCAL**



MANDAT
3 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
OUI



RENOUVELLEMENT
DÉCEMBRE 2027



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**
2 à 3
fois/mois



COMPOSITION
10 représentants
patronaux
3 titulaires MEDEF
(+3 suppléants)

IPT

INSTANCE PARITAIRE TERRITORIALE

**Il existe 4 IPT en Île-de-France dont les périmètres d'action sont répartis
comme suit :**

IPT DE PARIS



Paris (75)



Périmètre d'action Paris Intra-Muros

IPT DU SUD-EST FRANCILIEN



Lieusaint (77)



Périmètre d'action Seine-et-Marne et
Essonne

IPT DE L'OUEST FRANCILIEN



Nanterre (92)



Périmètre d'action Yvelines, Hauts-de-
Seine et Val-d'Oise

IPT DE L'EST FRANCILIEN



Noisy-Le-Grand (93)



Périmètre d'action Seine-Saint-Denis et
Val-de-Marne



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr



Missions Locales

Présentes sur l'ensemble du territoire national avec plus de 6 800 sites, les 436 missions locales exercent une **mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale**. Les missions locales sont des structures associatives.

Elles traitent l'ensemble des difficultés d'insertion :

- Emploi
- Formation
- Orientation
- Mobilité
- Logement
- Santé
- Accès à la culture et aux loisirs

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
OUI



**MANDAT
LOCAL**



**RENOUVELLEMENT
/ MANDAT**
Variable selon
les statuts



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
NON



COMPOSITION
La gouvernance
repose sur 4 collèges
dont les organisations
interprofessionnelles
d'employeurs



**76 MISSIONS
LOCALES**
sur les 8
départements
franciliens



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr



Observatoire du dialogue social

Un observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation est institué au niveau départemental pour favoriser et encourager le développement du dialogue social et la négociation collective au sein des entreprises de moins de 50 salariés. Il est présidé successivement par un représentant désigné par une organisation syndicale de salariés et par un représentant désigné par une organisation professionnelle d'employeurs.

L'observatoire exerce les missions suivantes :

- Il établit un bilan annuel du dialogue social dans le département
- Il est saisi par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs de toutes difficultés rencontrées dans le cadre d'une négociation collective
- Il apporte son concours et son expertise juridique aux entreprises de son ressort dans le domaine du droit social

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
OUI



**MANDAT
LOCAL**



MANDAT
4 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
NON



RENOUVELLEMENT
2026



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**
Variable selon
les statuts



COMPOSITION
6 représentants
patronaux
1 représentant MEDEF
(+ 1 suppléant)



Observatoire du dialogue social

OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL DE PARIS



Contact MEDEF 75

Stéphanie Forge sforge@medefparis.fr

OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL DE SEINE-ET-MARNE



Contact MEDEF 77

Candice Roussel c.roussel@medef-seineetmarne.com

OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL DES YVELINES



Contact MEDEF 78

Erwan Carratero ecarratero@medef78.com

OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL DE L'ESSONNE



Contact MEDEF 91

Corinne Billebault cbillebault@medef-essonne.fr

OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL DES HAUTS-DE-SEINE



Contact MEDEF 92

Marie-Pierre Huré mp.hure@medefhautsdeseine.org

OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL DE SEINE-SAINT-DENIS



Contact MEDEF 93/94

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL DU VAL-DE-MARNE



Contact MEDEF 93/94

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL DU VAL-D'OISE



Contact MEDEF 95

Jeanne Beury Josselin jeanne.beury-josselin@medef95.fr

**LES MANDATS
FONCTIONS JURIDICTIONNELLES
& ÉLUES**



ASSESEUR

PÔLE SOCIAL DU TRIBUNAL JUDICIAIRE

Le pôle social du tribunal judiciaire a pour objet de trancher les litiges relevant du contentieux général de la sécurité sociale et du régime agricole.

Il tranche les litiges concernant bénéficiaires et employeurs ou les organismes (droit aux prestations, contestations en matière de cotisations, les différends entre un organisme et un établissement hospitalier à propos des frais de séjour, etc.).

Il règle également les litiges opposant les organismes de sécurité sociale à leurs cotisants (accidents du travail, invalidité, inaptitude).

Autour d'un litige : 1 magistrat au siège, 1 assesseur salarié, 1 assesseur employeur.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
OUI



**MANDAT
LOCAL**



MANDAT
3 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
OUI



RENOUVELLEMENT
2026



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**
3 audiences/mois
(1/2 journée)
+ Formation initiale
(2 jours)



ASSESEUR

PÔLE SOCIAL DU TRIBUNAL JUDICIAIRE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS



Contact MEDEF 75
Stéphanie Forge sforge@medefparis.fr

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MEAUX & MELUN



Contact MEDEF 77
Candice Roussel c.roussel@medef-seineetmarne.com

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTERRE



Contact MEDEF 92
Marie-Pierre Huré mp.hure@medefhautsdeseine.org

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY



Contact MEDEF 93/94
Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES



Contact MEDEF 78
Erwan Carratero ecarratero@medef78.com

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'EVRY



Contact MEDEF 91
Corinne Billebault cbillebault@medef-essonne.fr

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CRÉTEIL



Contact MEDEF 93/94
Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PONTOISE



Contact MEDEF 95
Jeanne Beury Josselin jeanne.beury-josselin@medef95.fr

CCI

CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE

Les CCI représentent les intérêts de l'industrie, du commerce et des services, notamment auprès des pouvoirs publics.

Elles **accompagnent et conseillent les créateurs d'entreprise et les repreneurs d'activité**. Elles œuvrent pour le **développement des entreprises, notamment à l'export**. Les CCI assurent la formation professionnelle initiale ou continue dans leurs établissements d'enseignement.

Les membres des CCI sont des chefs d'entreprise inscrits au registre du commerce élus par leurs pairs. Ils sont répartis en catégories : industrie, commerce, services et sous-catégories en fonction de la taille de l'entreprise. **Les candidats se présentent en binôme (1 titulaire + 1 suppléant)**. Lorsque le binôme est élu, le titulaire siège à la CCI régionale et à la CCI territoriale, et le suppléant siège à la CCI territoriale. Les candidats se présentent soit pour un mandat régional qui leur donne droit d'exercer également un mandat local, soit pour un mandat local.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
NON



**MANDAT
RÉGIONAL
ET LOCAL**



MANDAT
5 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
OUI



RENOUVELLEMENT
2027

CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE

La CCI régionale Paris Île-de-France regroupe 56/92 élus MEDEF, ils sont issus des CCI départementales et territoriales répartis comme suit :

CCI RÉGIONALE

75	77	78	91	92	93	94	95
18	3	5	4	13	4	5	4



Contact MEDEF IDF

mandats@medef-idf.fr

Dans les départements franciliens on comptabilise 165/292 élus MEDEF :

CCI de PARIS

COMMERCE	INDUSTRIE	SERVICES	TOTAL
7	8	22	36/58



Contact MEDEF 75

Stéphanie Forge

sforge@medefparis.fr

CCI de SEINE-ET-MARNE

COMMERCE	INDUSTRIE	SERVICES	TOTAL
6	4	10	20/60



Contact MEDEF 77

Candice Roussel

c.roussel@medef-seineetmarne.com

CCI des YVELINES

COMMERCE	INDUSTRIE	SERVICES	TOTAL
4	6	8	18/30



Contact MEDEF 78

Erwan Carratero

ecarratero@medef78.com

CCI

ÉLUS MEDEF MANDATURE 2021-2027

CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE

CCI de l'ESSONNE

COMMERCE	INDUSTRIE	SERVICES	TOTAL
4	5	9	18/36



Contact MEDEF 91

Corinne Billebault

cbillebault@medef-essonne.fr

CCI des HAUTS-DE-SEINE

COMMERCE	INDUSTRIE	SERVICES	TOTAL
10	5	12	27/32



Contact MEDEF 92

Marie-Pierre Huré

mp.hure@medefhautsdeseine.org

CCI de SEINE-SAINT-DENIS

COMMERCE	INDUSTRIE	SERVICES	TOTAL
3	2	5	10/24



Contact MEDEF 93/94

Florence Goltzmann

fgoltzmann@medef9394.org

CCI du VAL-DE-MARNE

COMMERCE	INDUSTRIE	SERVICES	TOTAL
6	3	10	19/24



Contact MEDEF 93/94

Florence Goltzmann

fgoltzmann@medef9394.org

CCI du VAL-D'OISE

COMMERCE	INDUSTRIE	SERVICES	TOTAL
3	4	8	15/28



Contact MEDEF 95

Jeanne Beury Josselin

jeanne.beury-josselin@medef95.fr



CPH

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

Le conseil de prud'hommes règle les litiges qui surviennent entre les salariés et les employeurs à l'occasion du contrat de travail (conflits individuels et collectifs). Les conseillers sont répartis en sections autonomes : encadrement, activités diverses, commerce, industrie et agriculture.

Ils ont pour **mission première la conciliation** lors de la première phase « bureau de conciliation et d'orientation » afin d'inciter les parties à trouver une issue amiable. En cas d'échec, l'affaire sera portée en bureau de jugement pour être plaidée et jugée. Chaque section comprend un bureau de conciliation et un bureau de jugement.

Le président et vice-président, alternativement employeur ou salarié sont élus pour 1 an par les conseillers. Il existe **19 conseils de prud'hommes en Île-de-France** répartis sur les 8 départements franciliens. **Le MEDEF est la première organisation patronale dans les CPH franciliens.**

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
OUI



**MANDAT
LOCAL**



MANDAT
3 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
OUI



RENOUVELLEMENT
2029



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

2 jours/mois
(audiences, délibérés,
rédaction de jugements)
+ 1 jour de formation/trimestre



CPH

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

MANDATAIRES MEDEF PAR CPH

CPH de PARIS (75)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
20/68	59/184	29/122	73/217	181/591



Contact MEDEF 75
Stéphanie Forge
sforge@medefparis.fr

CPH de FONTAINEBLEAU (77)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
2/8	4/18	2/8	2/8	10/48

CPH de MEAUX (77)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
9/30	12/52	5/28	7/26	33/142



Contact MEDEF 77
Candice Roussel
c.roussel@medef-seineetmarne.com

CPH de MELUN (77)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
6/20	8/36	4/20	5/18	23/100



CPH

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

MANDATAIRES MEDEF PAR CPH

CPH de MANTES-LA-JOLIE (78)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
2/8	2/8	2/7	2/8	8/31

CPH de POISSY (78)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
2/9	2/8	2/6	2/7	8/30

CPH de RAMBOUILLET (78)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
2/8	2/8	2/7	2/8	8/31

CPH de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
2/9	2/8	2/6	2/7	8/30

CPH de VERSAILLES (78)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
5/17	3/13	2/9	3/11	13/50



Contact MEDEF 78

Erwan Carratero

ecarratero@medef78.com

CPH d'ÉVRY-COURCOURONNES (91)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
8/24	12/54	7/38	7/26	34/150

CPH de LONGJUMEAU (91)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
5/17	3/13	2/9	3/11	13/50



Contact MEDEF 91

Corinne Billebault

cbillebault@medef-essonne.fr



CPH

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

MANDATAIRES MEDEF PAR CPH

CPH de BOULOGNE-BILLANCOURT (92)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
7/22	10/42	8/42	16/70	41/176

CPH de NANTERRE (92)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
10/32	14/64	11/64	28/122	63/290



Contact MEDEF 92

Marie-Pierre Huré

mp.hure@medefhautsdeseine.org

CPH de BOBIGNY (93)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
5/18	8/24	2/10	4/12	19/64

CPH de CRÉTEIL (94)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
8/24	17/74	8/46	11/42	44/194

CPH de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
5/14	8/34	2/10	4/16	19/74



Contact MEDEF 93/94

Florence Goltzmann

goltzmann@medef9394.org



CPH

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

MANDATAIRES MEDEF PAR CPH

CPH d'ARGENTEUIL (95)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
5/14	3/14	2/8	3/12	13/48

CPH de MONTMORENCY (95)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
6/20	9/38	5/24	5/18	25/100

CPH de CERGY-PONTOISE (95)

INDUSTRIE	COMMERCE	ACTIVITÉS DIVERSES	ENCADREMENT	TOTAL
5/14	5/22	3/16	4/16	17/76



Contact MEDEF 95
Jeanne Beury Josselin
jeanne.beury-josselin@medef95.fr



Tribunal de commerce

Composés de juges élus parmi les entrepreneurs, les tribunaux de commerce constituent des **juridictions originales compétentes pour juger des litiges commerciaux** (conflits entre commerçants, entre commerçants et particuliers).

Ils sont également compétents pour **juger les affaires relatives aux actes de commerce** (devis, opérations de banque, de changes, de courtage), ou encore les situations liées aux difficultés des entreprises.

Ils ont notamment le pouvoir d'ouvrir une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire à l'encontre d'une entreprise en difficultés.

Les juges au TC sont des dirigeants d'entreprises ou cadres dirigeants élus, dont le nombre, variable selon le tribunal, est fixé par décret.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
NON



**MANDAT
LOCAL**



MANDAT
Nouveaux juges 2 ans
si renouvellement
4 ans



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
OUI



RENOUVELLEMENT
Octobre de chaque
année



9 TC EN IDF
Bobigny
Créteil
Evry-Courcouronnes
Meaux
Melun
Nanterre
Paris
Pontoise
Versailles



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

LES MANDATS FORMATION & ORIENTATION



CIAEN

CONSEIL INTERACADÉMIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le CIAEN est une instance consultative au sein de l'Éducation nationale, en charge d'assurer les liaisons avec les 3 rectorats franciliens : Paris, Créteil et Versailles.

Il participe aux différents travaux des comités et études sur les budgets des lycées, la carte de formation, etc.

Le conseil peut être consulté et émettre des vœux sur toute question relative :

- A l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement dans l'académie
- Au schéma prévisionnel des formations secondaires, le programme d'investissements, de subventions de fonctionnement des lycées, la formation continue des adultes, l'enseignement supérieur

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

NON



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

3 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

OUI



RENOUVELLEMENT

2028



**PARIS (75) ou
SAINT-OUEN (93)**



COMPOSITION

1 titulaire MEDEF
(+ 1 suppléant)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

Au moins
2 fois/an



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

CPR APEC

COMITÉ PARITAIRE RÉGIONAL ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

Acteur du marché de l'emploi des cadres, l'APEC accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel pour anticiper et préparer leur évolution, ainsi que les jeunes issus de l'enseignement supérieur pour la recherche du premier emploi. L'association propose aux entreprises des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion des compétences internes.

- Son action s'exerce à la fois sur le plan national et sur le plan régional par l'intermédiaire des centres APEC et des Comités Paritaires Régionaux (CPR).

Le CPR soumet au conseil d'administration toute proposition utile au renforcement du rôle de l'APEC dans son champ territorial. Il rend compte chaque année au CA et établit un rapport sur l'activité de l'Association au plan territorial.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

OUI



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

2 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

OUI



RENOUVELLEMENT

DÉCEMBRE 2027



PARIS (75)



COMPOSITION

5 représentants
patronaux dont
3 titulaires MEDEF
(+ 1 suppléant)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

Au moins
2 fois/an



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr



CRPE

COMITÉ RÉGIONAL POUR L'EMPLOI ÎLE-DE-FRANCE

Le CRPE est une instance de gouvernance créée par la loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, entrée en vigueur progressivement à compter de janvier 2024. Cette loi institue une nouvelle gouvernance territoriale de l'emploi, remplaçant notamment les anciens cadres de concertation, dont le CREFOP, et créant les comités régionaux (CRPE) et départementaux pour l'emploi (CDPE).

En Île-de-France, le CRPE assure la coordination des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles et veille à la cohérence des politiques publiques régionales. Sa feuille de route adoptée en mai 2025 structure les travaux autour de plusieurs axes : l'orientation (SPRO), les mutations économiques, la formation professionnelle et l'inclusion, notamment des personnes en situation de handicap.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

OUI



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

3 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

NON



RENOUVELLEMENT

2027



Distanciel

principalement



COMPOSITION

8 représentants
patronaux

1 titulaire MEDEF
(+ 2 suppléants)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

3 plénières/an
bureau au moins 4 fois/an
commissions 3 fois/an



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr



ÉCOLES

CFA, ÉCOLES DE COMMERCE,
IUT, UNIVERSITÉS

Les MEDEFs territoriaux sont présents aux conseils d'Administration de plusieurs écoles du territoire francilien.

Selon les statuts des CFA / écoles / universités certains réservent des places pour des « personnalités extérieures » issues du monde économique.

Des administrateurs MEDEF siègent également dans les Instituts Universitaires Technologiques (IUT), le rôle des IUT est de dispenser, en formation initiale et continue, un enseignement supérieur à bac+3 destiné à préparer aux fonctions d'encadrement technique et professionnel (techniciens et cadres intermédiaires). Les études sont sanctionnées par un Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) délivré à l'issue de trois années d'études.

IUT DE TREMBLAY
IUT DE VÉLIZY
SUP'DE VENTE
UNIVERSITÉ DE CERGY PONTOISE
UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

NON



**MANDAT
LOCAL**

LOCAL



**RENOUVELLEMENT
MANDAT**

Variable selon les
statuts



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

NON

Écoles avec administrateur MEDEF au CA

CFA DESCARTES
ÉCOLE D'INGÉNIEURS DENIS DIDEROT
FONDATION UNIVERSITÉ DE CERGY PONTOISE
FORMASUP
HEC
IAE PARIS
ISIPCA
IUT DE MARNE-LA-VALLÉE
IUT PARIS RIVES DE SEINE
IUT DE SAINT-DENIS
IUT DE SCEAUX
IUT DE SÉNART-FONTAINEBLEAU
IUT DE SÈVRES



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

FORMASUP

CFA DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Premier centre de formation en alternance pour l'enseignement supérieur en Île-de-France. Le Centre de Formation d'Apprentis se positionne comme le leader de la formation en apprentissage dans l'enseignement supérieur. **Plus de 280 formations** différentes relevant de plus de 20 partenaires universitaires et Grandes Écoles, et près de 6200 alternants.

Les membres du conseil d'administration définissent les orientations du CFA concernant ses activités, ses biens ou sa politique de formation.

Il est composé de 12 à 36 membres adhérents. Le MEDEF IDF, membre historique de FORMASUP Paris, est membre de droit et siège donc au bureau.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

NON



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

3 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

NON



RENOUVELLEMENT

2028



**PARIS
(75)**



COMPOSITION

1 titulaire MEDEF
(+ 1 suppléant)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

2 CA/an minimum
+ bureau



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

IAE

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE PARIS

L'IAE Paris-Sorbonne est un établissement public administratif (EPA) associé par convention à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Le conseil d'administration est consulté sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique. Il arrête la stratégie de l'établissement en matière d'enseignement et de recherche.

36 membres composent le conseil d'administration.

Autres missions :

- Adoption du règlement intérieur
- Vote et orientation du budget
- Élection du président du conseil

LE MANDAT EN BREF



ORGANISME PARITAIRE

NON



MANDAT RÉGIONAL



MANDAT

4 ANS



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

NON



RENOUVELLEMENT

2029



PARIS (75)



COMPOSITION

1 titulaire MEDEF
 (+ 1 suppléant)



FRÉQUENCE RÉUNIONS

2 CA/an
 minimum



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

TRANSITIONS PRO

Commission paritaire interprofessionnelle, chargée d'assurer la gestion des projets de transition professionnelle des salariés.

Ses missions sont :

- Prendre en charge financièrement le projet de transition professionnelle et la rémunération pour des salariés
- Veiller à la qualité et assurer le contrôle des formations dispensées dans le cadre d'un projet de transition professionnelle
- Attester du caractère réel et sérieux du projet de transition des salariés et des démissionnaires
- Définir des critères régionaux pour l'évaluation des dossiers de transition professionnelle

Transitions Pro IDF est composée de 40 représentants, ils siègent au conseil d'administration et dans les commissions :

- La commission d'instruction (paritaire et interprofessionnelle) qui assure le traitement des dossiers des usagers de Transitions Pro
- La commission de recours
- La commission cohérence et qualité
- Le Jury CléA (délivre des certifications)

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

OUI



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

4 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

OUI



RENOUVELLEMENT

2028



PARIS

(75)



COMPOSITION

40 représentants
patronaux

6 titulaires MEDEF
(+6 suppléants)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

CA 4 fois/an
Commissions environ
2 fois/mois



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

LES MANDATS LOGEMENT



CDVL

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES VALEURS LOCATIVES

La CDVL a un rôle décisionnel dans l'actualisation des paramètres collectifs, en lien avec les commissions communales et intercommunales des impôts directs.

La commission se réunit pour **délimiter les secteurs locatifs au sein du département. Il existe une commission par département.**

Elle fixe les tarifs pour chaque catégorie de locaux au sein de chaque secteur d'évaluation.

Les représentants des contribuables sont désignés par le représentant de l'Etat dans le département, dans les trois mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

LE MANDAT EN BREF



ORGANISME PARITAIRE

NON



MANDAT

LOCAL



MANDAT

6 ANS



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

NON



RENOUVELLEMENT

2026



FRÉQUENCE RÉUNIONS

Au moins
3 fois/an



COMPOSITION

3 représentants
patronaux
1 titulaire MEDEF
(+ 1 suppléant)



CDVL

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES VALEURS LOCATIVES

CDVL DE PARIS

**Contact MEDEF 75**

Stéphanie Forge sforge@medefparis.fr

CDVL DE SEINE-ET-MARNE

**Contact MEDEF 77**

Candice Roussel c.roussel@medef-seineetmarne.com

CDVL DES YVELINES

**Contact MEDEF 78**

Erwan Carratero ecarratero@medef78.com

CDVL DE L'ESSONNE

**Contact MEDEF 91**

Corinne Billebault cbillebault@medef-essonne.fr

CDVL DES HAUTS-DE-SEINE

**Contact MEDEF 92**

Marie-Pierre Huré mp.hure@medefhautsdeseine.org

CDVL DE SEINE-SAINT-DENIS

**Contact MEDEF 93/94**

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

CDVL DU VAL-DE-MARNE

**Contact MEDEF 93/94**

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

CDVL DU VAL-D'OISE

**Contact MEDEF 95**

Jeanne Beury Josselin jeanne.beury-josselin@medef95.fr

CRAL

COMITÉ RÉGIONAL ACTION LOGEMENT

Organe de gouvernance paritaire, le CRAL représente politiquement Action Logement au niveau territorial auprès des entreprises, des salariés, des collectivités locales, etc.

Les membres des CRAL ont pour mission de :

- Renforcer les liens avec les acteurs locaux et mieux connaître les besoins spécifiques des territoires afin de trouver des solutions adaptées. Ils ont un rôle d'orientation et de représentation ainsi qu'un rôle consultatif (avis sur les principales conventions « Action Logement »)
- Évaluer les besoins en logement dans les principaux bassins d'emploi de la région

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

NON



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

3 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

OUI



RENOUVELLEMENT

2026



PARIS

(75)



COMPOSITION

10 représentants
patronaux

8 administrateurs
MEDEF



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

6 à 10 réunions/an



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

CRHH

COMITÉ RÉGIONAL DE L'HABITAT & DE L'HÉBERGEMENT

Le CRHH émet chaque année, sur la base d'un rapport, un avis sur:

- La satisfaction des besoins en logement et en hébergement
- Les orientations de la politique foncière et de la politique de l'habitat et de l'hébergement et des actions engagées par l'Etat et les collectivités territoriales
- La programmation des différentes aides publiques au logement
- Les modalités d'application qui régissent l'attribution des logements locatifs sociaux
- Les politiques menées en faveur du logement et de l'hébergement des populations défavorisées et des populations immigrées

COMMISSIONS SPÉCIFIQUES

- ALHPD- Accès au Logement et à l'Hébergement des Personnes Défavorisées
- PLH - Plan Local de l'habitat

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

NON



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

6 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

NON



RENOUVELLEMENT

2029



PARIS

(75)



COMPOSITION

1 titulaire MEDEF
(+ 1 suppléant)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

Assemblée Plénière 4 fois/an
Bureau 4 fois/an
Commissions autant que de besoin



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

ESH

ENTREPRISES SOCIALES POUR L'HABITAT

Filiales d'Action Logement, l'objet des ESH peut se résumer dans les missions principales suivantes :

- Créer une offre nouvelle de logements locatifs sociaux par : la construction, l'acquisition en Vente en État Futur d'Achèvement (VEFA), l'acquisition/amélioration de logements existants
- Entretien et réhabiliter le patrimoine
- Gérer le patrimoine (gestion locative, politique des loyers, attributions de logements, etc.)
- Assurer la gestion sociale de proximité (gardiennage des immeubles, accompagnement social des ménages fragiles, concertation locative, animation sociale des quartiers, etc.)

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

NON



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

3 à 6 ANS
selon les statuts



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

OUI



RENOUVELLEMENT

Par tiers



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

Minimum
4 CA/an



COMPOSITION

Entre 5 et 9
représentants
patronaux
(variable selon l'ESH)



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

ESH

ENTREPRISES SOCIALES POUR L'HABITAT

3F SEINE-ET-MARNE

Société du groupe 3F, 3F Seine-et-Marne gère un parc de 9 042 logements sociaux dans 61 communes de Seine-et-Marne (2021).

LOCALISATION SERRIS (77)

ÉRIGERE

Développement de logement locatif social et intermédiaire en finançant et en construisant des logements.

LOCALISATION CLICHY (92)

SEQENS

Parc de 105 000 logements, SEQENS est présent dans plus de 310 communes franciliennes (2022).

LOCALISATION ISSY-LES-MOULINEAUX (92)

SEQENS ACCESSION

Filiale coopérative de SEQENS, SEQENS Accession développe des programmes neufs d'accession sociale à la propriété et favorise le parcours résidentiel des Franciliens.

LOCALISATION ISSY-LES-MOULINEAUX (92)

3F RÉSIDENCES

251 résidences gérées par plus de 100 gestionnaires et 21 971 places d'hébergement en Île-de-France et en Région.

LOCALISATION PARIS (75)

IN'LI

Centrée sur la gestion de logement locatif intermédiaire (LLI), IN'LI est une alternative au logement social et au logement privé. L'ESH a été créée pour palier aux difficultés de logement rencontrées par les classes moyennes.

LOCALISATION PUTEAUX (92)

SEQENS SOLIDARITÉS

Filiale de SEQENS, couvre tous les domaines de l'habitat spécifique. Elle accompagne en particulier les Franciliens ne trouvant pas de réponse à leurs besoins dans le parc social des logements familiaux.

LOCALISATION ISSY-LES-MOULINEAUX (92)

LES MANDATS

PROTECTION SOCIALE & SANTÉ

ARS

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

L'ARS travaille pour une meilleure répartition de l'offre de soins sur le territoire et pour une meilleure utilisation des ressources et la maîtrise des dépenses de santé. Le conseil de surveillance, instance délibérante, est chargé d'orienter les décisions stratégiques et d'évaluer les résultats des actions de l'agence.

Ses grandes missions sont :

- La veille et la sécurité sanitaire ainsi que l'observation de la santé
- La définition, le financement et l'évaluation des actions de prévention et de promotion de la santé
- L'anticipation, la préparation et la gestion des crises sanitaires, en liaison avec le préfet

LE MANDAT EN BREF



ORGANISME PARITAIRE

NON



MANDAT RÉGIONAL



MANDAT

4 ANS



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

OUI



RENOUVELLEMENT

2030



SAINT-DENIS

(93)



COMPOSITION

1 titulaire MEDEF
(+ 1 suppléant)



FRÉQUENCE RÉUNIONS

Au moins
2 fois/an



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

CAF

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Les missions de la CAF se résument à :

- Assurer le service des prestations familiales ainsi que celui des prestations dont la gestion lui a été confiée (allocation logement, Revenu de Solidarité Active (RSA) et RSA jeunes)
- Exercer une action sociale familiale notamment : actions en faveur de l'enfance, en soutien aux familles et prévention des exclusions, etc.
- Soutenir des actions innovantes favorisant la vie familiale des salariés

Le conseil d'administration **oriente et contrôle l'activité de sa caisse** (gestion administrative, budgets, etc.).

Il met en place des commissions (dites facultatives) dans lesquelles les représentants du MEDEF sont appelés à siéger. Il institue également une Commission de Recours Amiable (CRA).

LE MANDAT EN BREF



ORGANISME PARITAIRE

OUI



MANDAT LOCAL

LOCAL



MANDAT

4 ANS



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

OUI



RENOUVELLEMENT

2030



FRÉQUENCE RÉUNIONS

1 fois/semaine
+ CRA
+ commissions
spécialisées)



COMPOSITION

10 représentants
patronaux
2 titulaires MEDEF
(+ 2 suppléants)



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr



CAF

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

CAF PARIS



Contact MEDEF 75

Stéphanie Forge sforge@medefparis.fr

CAF DE SEINE-ET-MARNE



Contact MEDEF 77

Candice Roussel c.roussel@medef-seineetmarne.com

CAF DES YVELINES



Contact MEDEF 78

Erwan Carratero ecarratero@medef78.com

CAF DE L'ESSONNE



Contact MEDEF 91

Corinne Billebault cbillebault@medef-essonne.fr

CAF DES HAUTS-DE-SEINE



Contact MEDEF 92

Marie-Pierre Huré mp.hure@medefhautsdeseine.org

CAF DE SEINE-SAINT-DENIS



Contact MEDEF 93/94

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

CAF DU VAL-DE-MARNE



Contact MEDEF 93/94

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

CAF DU VAL-D'OISE



Contact MEDEF 95

Jeanne Beury Josselin jeanne.beury-josselin@medef95.fr

CPAM

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

La CPAM est un organisme de droit privé avec une mission de service public. **Elle assure le service des prestations relatif à la maladie, la maternité, l'invalidité, le décès, les accidents du travail et les maladies professionnelles.**

Elle assure un rôle important dans la régulation des dépenses de santé.

Les mandataires sont présents au conseil d'administration qui délibère sur :

- L'orientation du contrat pluriannuel de gestion
- La qualité de service
- La politique de communication à l'égard des usagers et la gestion du risque

Il a un pouvoir de définition sur :

- La politique d'action sanitaire et sociale
- Les réclamations usagers, médiateur
- Les opérations immobilières
- La gestion du patrimoine

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
 PARITAIRE**
 OUI



**MANDAT
 LOCAL**



MANDAT
 4 ANS



**CONDITIONS
 D'ÉLIGIBILITÉ**
 OUI



RENOUVELLEMENT
 2030



**FRÉQUENCE
 RÉUNIONS**
 1 fois/semaine



COMPOSITION
 16 représentants
 patronaux
 4 titulaires MEDEF
 (+ 4 suppléants)



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

CPAM

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

CPAM PARIS

**Contact MEDEF 75**

Stéphanie Forge sforge@medefparis.fr

CPAM DE SEINE-ET-MARNE

**Contact MEDEF 77**

Candice Roussel c.roussel@medef-seineetmarne.com

CPAM DES YVELINES

**Contact MEDEF 78**

Erwan Carratero ecarratero@medef78.com

CPAM DE L'ESSONNE

**Contact MEDEF 91**

Corinne Billebault cbillebault@medef-essonne.fr

CPAM DES HAUTS-DE-SEINE

**Contact MEDEF 92**

Marie-Pierre Huré mp.hure@medefhautsdeseine.org

CPAM DE SEINE-SAINT-DENIS

**Contact MEDEF 93/94**

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

CPAM DU VAL-DE-MARNE

**Contact MEDEF 93/94**

Florence Goltzmann fgoltzmann@medef9394.org

CPAM DU VAL-D'OISE

**Contact MEDEF 95**

Jeanne Beury Josselin jeanne.beury-josselin@medef95.fr

CPR ANACT

COMITÉ PARITAIRE RÉGIONAL POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le CPR ANACT est **chargé de promouvoir et favoriser la mise en œuvre d'actions et projets concertés relatifs aux conditions de travail dans les entreprises** de la région (expérimentations sur des méthodes de changement d'organisation du travail, prévention & protection de la santé des salariés au travail)

Il oriente les crédits régionaux vers les projets qu'il juge pertinents et contribue au Plan Régional Santé Travail (PRST).

Champs de compétences :

- La qualité de vie au travail et les conditions de travail
- La prévention des risques professionnels
- Les organisations apprenantes
- Le management
- La conduite des transformations numériques, etc.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
OUI



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT
3 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
OUI



RENOUVELLEMENT
2029



PARIS
(75)



COMPOSITION
10 représentants
patronaux
3 titulaires MEDEF
(+3 suppléants)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**
Minimum de 4
réunions/an



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

CRAMIF

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ÎLE-DE-FRANCE

Organisme de sécurité sociale, elle a notamment pour **mission d'accompagner les entreprises dans la gestion des risques professionnels**, via sa commission spécifique CRATMP. **La CRAMIF fixe les taux de cotisation pour couvrir les risques professionnels** : accident de travail ou de trajet et maladie professionnelle. Elle développe également une politique de prévention des risques professionnels. Le conseil d'administration est composé, à titre délibératif, de plusieurs catégories de personnalités dont des représentants des employeurs.

Commissions spécifiques :

- La Commission de Recours Amiable (CRA) se prononce sur les réclamations des assurés
- La Commission de réclamation du compte personnel de prévention (C2P)
- La Commission d'action sanitaire et sociale
- Des commissions des pénalités financières diverses
- La Commission Régionale Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (CRATMP)

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
OUI



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT
4 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
OUI



RENOUVELLEMENT
2030



PARIS
(75)



COMPOSITION
16 représentants
patronaux
4 titulaires MEDEF
(+ 4 suppléants)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**
1 fois/trimestre
+ commissions
4 à 6 fois/an



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr



CROCT

COMITÉ RÉGIONAL D'ORIENTATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le CROCT réunit l'ensemble des acteurs régionaux de la prévention, il participe à l'élaboration et à l'actualisation de diagnostics territoriaux sur les conditions de travail et la prévention des risques professionnels et au Plan Régional de Santé au Travail (PRST).

Le CROCT est composé de 4 collèges dont un collège des partenaires sociaux.

Les membres du CROCT peuvent être membres du **CRPST : Comité Régional de Prévention et de Santé au travail**, comité spécifique qui exerce une fonction d'orientation dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail et de l'amélioration des conditions de travail.

LE MANDAT EN BREF



ORGANISME PARITAIRE

OUI



MANDAT RÉGIONAL



MANDAT

4 ANS



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

NON



RENOUVELLEMENT

2030



DRIETS AUBERVILLIERS

(93)



COMPOSITION

CROCT

4 titulaires MEDEF
(+8 suppléants)

CRPST

3 titulaires MEDEF
(+6 suppléants)



FRÉQUENCE RÉUNIONS

CROCT 2 fois /an
CRPST 4 fois/an



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr



CTR

COMITÉS TECHNIQUES RÉGIONAUX

Les CTR ont pour mission d'assister le conseil d'administration de la CRAMIF sur les questions relatives à la prévention et à la tarification des risques professionnels (classement des entreprises en fonction du risque). Ils formulent des recommandations en matière de prévention (guides, bonnes pratiques, etc.). Chaque CTR est composé de 16 membres titulaires.

Les CTR sont répartis suivant des regroupements de branche :

- **CTR 1** : industrie, métallurgie, chimie caoutchouc, plasturgie
- **CTR 2** : bâtiment et travaux publics, bois, ameublement, papier et carton, textiles, vêtements, cuirs et peaux, pierres et terres à feu
- **CTR 3** : transports, eau, gaz, électricité, livre, communication, services, commerces et industries de l'alimentation, commerce non alimentaire
- **CTR 4** : activités de santé (hôpitaux, services à la personne, hébergement pour personnes âgées...)
- **CTR 5** : activités de service I et II (hors activités relevant du CTR4)

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

OUI



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

4 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

NON



RENOUVELLEMENT

OCTOBRE 2026



**CRAMIF
Paris**

(75019)



COMPOSITION

8 représentants

patronaux

5 titulaires

MEDEF/CTR

(+ 5 suppléants)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

3 fois/an

+ sessions extraordinaires



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

CRSA

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ & DE L'AUTONOMIE

Dans le ressort de l'Agence Régionale de Santé, la CRSA a pour mission de :

- Définir et mettre en œuvre, au niveau régional, des objectifs de la politique nationale de santé
- Piloter, réguler et organiser l'offre de soins
- Fixer la valeur du point de régime de retraite ARRCO et le salaire de référence

La CRSA est un organisme consultatif qui concourt, par ses avis, à la politique régionale de santé. Elle comprend 100 membres au plus et est composée de 8 collèges dont 1 collège des représentants des partenaires sociaux (10 membres).

Commissions :

- Commission permanente
- 4 commissions spécialisées (prévention, organisation des soins, prise en charge et accompagnement médico-sociaux et droits des usagers du système santé)

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

NON



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

5 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

NON



RENOUVELLEMENT

2031



**ARS
SAINT-DENIS**

(93)



COMPOSITION

6 représentants
patronaux
1 titulaire MEDEF
(+ 2 suppléants)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

Au moins
1 fois/an



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr



CTI Melun

CENTRE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE MELUN

Répartis sur l'ensemble du territoire, les 9 Centres de Traitement Informatique (CTI) **sont chargés du traitement des données informatiques de l'Assurance Maladie.**

Le CTI Melun produit 800 millions de remboursements par an pour 13 millions d'assurés et 20 millions de bénéficiaires dans les régions Île-de-France, Bretagne et Pays de la Loire.

Le mandataire doit être issu des CPAM franciliennes ou de la CRAMIF.

Les CTI ont été créés dans le but d'informatiser et de régionaliser la gestion des prestations versées aux assurés. Le conseil délibère sur les orientations et le budget. Il peut instituer des commissions spécialisées.

LE MANDAT EN BREF



ORGANISME PARITAIRE

OUI



MANDAT RÉGIONAL



MANDAT

4 ANS



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

OUI



RENOUVELLEMENT

JUILLET 2026



RUBELLES

(77)



COMPOSITION

16 représentants
patronaux
4 titulaires MEDEF
(+4 suppléants)



FRÉQUENCE RÉUNIONS

2 fois/an
+ commissions



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr



Conseil de discipline régional de l'UCANSS

Le Conseil de discipline régional de l'UCANSS est une instance paritaire relevant de l'Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale, fédération d'employeurs du régime général de la Sécurité sociale. **Il intervient dans le cadre des procédures disciplinaires engagées à l'encontre des agents de direction et des agents comptables des organismes de Sécurité sociale.**

Le Conseil rend des avis motivés sur les sanctions disciplinaires les plus importantes, notamment les rétrogradations, révocations ou licenciements. Il contribue ainsi à garantir un examen collégial et équitable des situations disciplinaires, principalement dans les cas de faute grave.

L'instance est composée de représentants des personnels désignés par les organisations syndicales, d'agents de direction et d'administrateurs régionaux, assurant une représentation paritaire des différentes parties prenantes. Les membres sont désignés pour un mandat de trois ans non renouvelable.

Le Conseil se réunit selon les besoins, en présentiel ou à distance, et ses membres s'engagent à participer aux séances ainsi qu'au respect des règles de fonctionnement de l'instance.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**
OUI



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT
3 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**
OUI



RENOUVELLEMENT
JUILLET 2029



PARIS
(75)



COMPOSITION
4 représentants
des personnels (2
titulaire et 2
suppléants)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**
6 fois/an



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr



SPSTI

SERVICE DE PRÉVENTION & DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES

Les SPSTI ont pour mission exclusive d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail,

à cette fin, ils :

- Conduisent les actions de santé au travail
- Conseillent les employeurs, les travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, de prévenir la désinsertion professionnelle et de contribuer au maintien dans l'emploi des travailleurs
- Assurent la surveillance de l'état de santé des travailleurs en fonction des risques
- Participent au suivi et contribuent à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire

Les mandataires siègent au conseil d'administration.

L'organisation et la gestion des associations sont placées sous la surveillance d'une commission de contrôle (1/3 de représentants patronaux et 2/3 de représentants des salariés).

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

OUI



**MANDAT
RÉGIONAL
& LOCAL**



MANDAT

4 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

OUI



RENOUVELLEMENT

2030



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

Minimum
1 fois/semestre



COMPOSITION

5 à 10
représentants
patronaux
3 MEDEF minimum
dans chaque CA



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr



SPSTI

SERVICE DE PRÉVENTION & DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES

ACMS - ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES CENTRES MÉDICAUX & SOCIAUX DE SANTÉ AU TRAVAIL ÎLE-DE-FRANCE

L'ACMS accompagne 45 secteurs d'activité (1 million de salariés) dans les 8 départements d'Île-de-France.

LOCALISATION SURESNES (92)

AMET - SANTÉ AU TRAVAIL

9 600 entreprises adhérentes, son périmètre couvre la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise et 5 arrondissements de Paris (10, 11, 12, 19 et 20).

LOCALISATION ROSNY-SOUS-BOIS (93)

A.M.I - ASSOCIATION MÉDICALE INTERENTREPRISES

L'A.M.I. assure le suivi médical des salariés des entreprises adhérentes dans 9 centres situés à Paris et à Boulogne-Billancourt.

LOCALISATION PARIS (75)

ASTE - ASSOCIATION POUR LA SANTÉ AU TRAVAIL ESSONNE

7 200 entreprises de toutes tailles et tous secteurs, 9 centres qui couvrent tout le territoire de l'Essonne.

LOCALISATION MENNECY (91)

CIAMT - CENTRE INTERENTREPRISES & ARTISANAL DE MÉDECINE DU TRAVAIL

31 centres médicaux répartis sur Paris, la Seine-et-Marne, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. 28 000 entreprises adhérentes.

LOCALISATION PARIS (75)

PREVLINK

Le centre assure le suivi santé travail de près de 34 000 employeurs représentant 650 000 salariés.

L'association compte 33 centres en Île-de-France.

LOCALISATION PARIS (75)



SPSTI

SERVICE DE PRÉVENTION & DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES

EFFICIENCE

20 000 adhérents et 26 centres répartis en Île-de-France dans les départements de Paris, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise.

LOCALISATION PARIS (75)

GIMAC

Groupement interentreprises de santé au travail de la région sud-est de Paris. Les centres sont répartis entre l'Essonne et le Val-de-Marne.

LOCALISATION CHARENTON-LE-PONT (94)

HORIZON SANTÉ TRAVAIL

Une vingtaine de centres répartis en Île-de-France dans les départements de Paris, des Yvelines, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis.

LOCALISATION NANTERRE (92)

IPAL - SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES PORT AUX LIONS

11 centres médicaux répartis sur le département du Val-de-Marne, ainsi que 2 arrondissements de Paris (12 et 13).

LOCALISATION ALFORTVILLE (94)

OSTRA - ASSOCIATION OBJECTIF SANTÉ TRAVAIL

10 centres et 12 000 entreprises adhérentes dans les Yvelines et le Val-d'Oise.

LOCALISATION SAINT-GERMAIN EN LAYE (78)

PREVEAM

Le centre accompagne 3 200 entreprises via 3 centres situés dans Paris.

LOCALISATION PARIS (75)

SIMT - SERVICE DE MÉDECINE & SANTÉ AU TRAVAIL

Avec 20 centres répartis en Seine-et-Marne, le SIMT conseille plus de 10 000 chefs d'entreprise.

LOCALISATION SERRIS (77)

UGECAM

UNION POUR LA GESTION DES ÉTABLISSEMENTS DES CAISSES D'ASSURANCE MALADIE

Organisme de droit privé à but non lucratif, l'UGECAM gère l'ensemble des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux privés d'intérêt collectif de l'Assurance Maladie d'Île-de-France.

Le Conseil est composé de 18 membres ayant voix délibérative.

L'UGECAM oriente, organise et développe ses activités en cohérence avec les besoins de son territoire de santé.

Les établissements sanitaires et médico-sociaux relevant de l'UGECAM doivent s'autofinancer. Les mandataires doivent donc veiller à la gestion efficiente de ces établissements.

LE MANDAT EN BREF



**ORGANISME
PARITAIRE**

OUI



**MANDAT
RÉGIONAL**



MANDAT

4 ANS



**CONDITIONS
D'ÉLIGIBILITÉ**

OUI



RENOUVELLEMENT

JUILLET 2026



MONTREUIL

(93)



COMPOSITION

16 représentants
patronaux
4 titulaires MEDEF
(+4 suppléants)



**FRÉQUENCE
RÉUNIONS**

Minimum
4 fois/an



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

URSSAF

UNION DE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Les URSSAF assurent le recouvrement des cotisations dues par les employeurs, CSG, dette sociale, allocations familiales, etc. Les mandataires siègent au conseil d'administration de la caisse régionale, en charge des fonctions de pilotage des sites départementaux, de la gestion budgétaire et de la politique de ressources humaines de l'organisme.

Commissions spécifiques :

- La commission des marchés
- La Commission de Recours Amiable (CRA)

Il existe un conseil départemental URSSAF en Seine-et-Marne. Les conditions d'exercice du mandat sont les mêmes que pour la caisse régionale. Ses missions sont de suivre l'activité de l'URSSAF (recouvrement, contrôle, lutte contre le travail illégal) et l'évolution du contexte économique en garantissant la qualité de service rendu aux cotisants. Il dispose d'une instance d'instruction de recours amiable.

LE MANDAT EN BREF



ORGANISME PARITAIRE

OUI



MANDAT RÉGIONAL & LOCAL



MANDAT

4 ANS



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

OUI



RENOUVELLEMENT

2030



MONTREUIL (93) LIEUSAIN (77)



COMPOSITION

5 représentants
patronaux
2 titulaires MEDEF
(+ 2 suppléants)



FRÉQUENCE RÉUNIONS

CA 1 fois/mois



Contact MEDEF mandats@medef-idf.fr

INDEX

<u>ARS</u>	p 59	<u>CROCT</u>	p 66
<u>Assesneur pôle social TJ</u>	p 32	<u>CRSA</u>	p 67
<u>CAF</u>	p 60	<u>CTI MELUN</u>	p 68
<u>CBSN</u>	p 12	<u>CTR</u>	p 69
<u>CCI</u>	p 34	<u>Défenseur syndical</u>	p 23
<u>CDAPH</u>	p 19	<u>ÉCOLES</u>	p 47
<u>CDEI</u>	p 21	<u>ESH</u>	p 56
<u>CDVL</u>	p 52	<u>FORMASUP</u>	p 48
<u>CESER</u>	p 13	<u>IAE</u>	p 49
<u>CIAEN</u>	p 44	<u>IPR</u>	p 24
<u>CIDTCA</u>	p 14	<u>IPS</u>	p 25
<u>Conférence des financeurs</u>		<u>IPT</u>	p 26
<u>du sport</u>	p 16	<u>Missions locales</u>	p 28
<u>CPAM</u>	p 62	<u>Observatoire</u>	
<u>CPH</u>	p 37	<u>du dialogue social</u>	p 29
<u>CPR ANACT</u>	p 64	<u>SPSTI</u>	p 70
<u>CPR APEC</u>	p 45	<u>TC</u>	p 42
<u>CRAL</u>	p 54	<u>TRANSITIONS PRO</u>	p 50
<u>CRAMIF</u>	p 65	<u>UGECAM</u>	p 73
<u>CRdS</u>	p 17	<u>URSSAF</u>	p 74
<u>CRPE</u>	p 46		
<u>CRHH</u>	p 55		



Envie de nous rejoindre ?

Une question ?

mandats@medef-idf.fr